

# Deux noyées en Meuse retrouvées à Haybes en 1833

Par Olivier Goffette et Christophe Dupont

Deux actes de décès datant de 1833 nous rappellent si besoin était que s'aventurer en bord de Meuse peut être dangereux !

Le 9 avril 1833, un premier cadavre est découvert au lieu dit le port de **Haybes**. 8 jours plus tard, le 17 avril, un second cadavre est repêché au même endroit. L'enquête qui suit montrera qu'il s'agit respectivement de Marie Catherine Parizel et de Marie Catherine Roule qui avaient toutes deux chuté accidentellement dans la Meuse à **Laifour** le 20 mars. Haybes se situe environ 25 km en aval de Laifour. Les corps ont mis pour le premier 16 jours et le second 28 jours pour franchir cette distance. Rappelons qu'à cette époque, la Meuse n'avait pas encore été aménagée pour faciliter la navigation : les barrages, écluses et canaux latéraux que nous connaissons n'existaient pas encore.

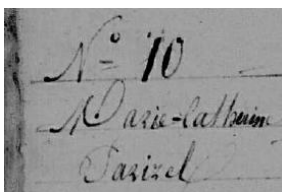
Les actes de décès ne relatent pas la cause de l'accident. Les deux jeunes filles ont-elles commis une imprudence en s'approchant trop près de la rive ?

*Ces deux actes présentent un double intérêt. D'une part, ils relatent les circonstances des deux découvertes tragiques et l'enquête qui a suivi. D'autre part ils décrivent avec précision comment les deux victimes étaient habillées.*

Dans la suite de cet article, l'acte de décès de Marie Catherine Parizel est transcrit in extenso. Concernant Marie Catherine Roule, seule la partie de l'acte qui décrit son habillement est transcrit.

## Etat civil de Haybes (5Mi 10R17), décès de l'année 1833 N° 10 - Marie Catherine Parizel

L'an



mil huit cent trente trois le six du mois d'avril à neuf heures du matin par devant nous Jacques Renard Maire officier de l'état civil de la commune de haybes canton de fumay Département des ardennes sont comparus Pierre Paul Lambert garde-champêtre âgé de soixante quatre ans et Pierre Nicolas Méau secrétaire de la mairie d'haybes âgé de soixante et un ans tous deux domiciliés

audit haybes non parents ni voisins de la décédée, lesquels nous ont déclaré que le cinq du mois d'avril an mil huit cent trente trois à huit heures du matin, Marie Catherine Parizel âgée de dix neuf ans journalière domiciliée à Laifour, fille de Pierre Nicolas Parizel tisserand âgé de cinquante six ans et de Jeanne Louise Mercier âgée de quarante neuf ans ménagère vivants, demeurant audit lieu de Laifour a été trouvée noyée dans la rivière de meuse au lieu dit le port d'haybes ainsi qu'il consté du procès verbal de reconnaissance dressé par l'officier de police dont la teneur suit.

### Extrait des liasses du greffe de la justice de paix du canton de fumay

L'an mil huit cent trente trois le cinq avril, heure de midi, nous Charles François Malcotte second suppléant du Juge de paix du canton de fumay, arrondissement de Rocroi, Département des ardennes, remplissant au cas présent les fonctions du juge de paix pour l'absence de ce Magistrat et l'empêchement du premier suppléant, informé par Monsieur Jacques Renard Maire de la commune de haybes, qu'un cadavre venait d'être repêché dans la rivière de meuse et se trouvait sur la rive droite de cette rivière en lieu dit le port d'haybes vis-à-vis la

ruelle de l'Eglise, nous sommes à l'instant transporté au dit lieu, assisté de hyppolite houq Greffier et accompagné des sieurs Victor Lefèbvre et Nicolas Méchat, tous deux Gendarmes à la résidence de Fumay, arrivé au dit port, nous avons trouvé un cadavre inconnu du genre féminin, âgé d'environ vingt quatre à vingt cinq ans, taille d'environ un mètre soixante quatre centimètre, cheveux et sourcils chatains, figure ronde très gonflée, nez et bouche moyenne, front bas, menton rond, vetue d'un casaquin d'étoffe bleu, un mouchoir de col violet avec un tour fond vert, un jupon de laine à petite raies bleues, un second jupon de laine grèse à lignes blanches, un troisième jupon de toile bleue, un tablier de grosse toile grise, des bas de laine noire avec des chausons de laine blanche, un corset de coton bleu à pointe violet et blanc et une chemise de toile grise neuf garnie d'un tour en mousseline marquée en coton rouge des lettres N P

Et à l'instant nous avons requis le sieur Duplesix, officier de santé demeurant à haybes de visiter le dit cadavre et d'en constater le genre de mort, lequel après serment prêté en nos mains de dire vérité a procedé en notre présence à la visite du dit cadavre et nous a déclaré n'avoir reconnu d'autre cause de mort que celle de la submersion

Attendu que la mort parait n'avoir d'autre cause que la submersion, et que toute recherche à cet égard seraient inutiles, nous avons déclaré que rien de s'opposait à ce que ledit corps mort soit inhumé suivant les formes ordinaires

De tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal que les dits sieurs Lefebvre, Nicolas Méchat et Duplesix ont signé avec nous et le Greffier. Signé Lefebvre, Méchat, Duplesix ch. Malcotte second suppléant du Juge de paix et houy greffier.

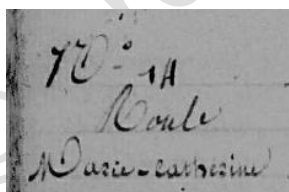
Et aujourd'hui six avril mil huit cent trente trois, se sont présentés devant nous les sieurs Pierre Nicolas Parizel, tisserand et Angélique Parizel sa fille, lesquels nous ont déclaré que le cadavre repêché hier à haybes, et dont nous avons donné le signalement ci-dessus, était celui de leur fille et sœur noyée par accident à Laifour le vingt mars dernier.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal que les déclarant ont signé avec nous et le Greffier après lecture faite à l'exception de angélique Parizel qui a déclaré ne pas savoir écrire ni signer de ce interpellé, signé Parizle, ch Malcotte, second suppléant du Jude de paix et houy Greffier

Pour expédition conforme à l'original delivrée par moi Greffier de la Justice de Paix du canton de fumay, à Monsieur le Maire d'haybes, pour être déposée dans les archives de la commune du dit haybes.

### Etat civil de Haybes (5Mi 10R17), décès de l'année 1833 N°14 - Marie Catherine Roule

...



nous avons trouvé un cadavre de genre féminin, âgée d'environ vingt-cinq ans, taille d'environ un mètre soixante centimètres, cheveux et sourcils noirs figure pleine nez et bouche moyens, menton rond, vêtue d'un corset rayé rouge un second corset rayé rouge avec des manches de laine blanche, deux jupons de coton rayés rouge et bleu, un mouchoir de col de coton à bouquets

rouges et fond vert, des bas et des chausons de laine noire, une chemise de toile grise et une paire de boucles d'oreilles avec globes ; que la Veuve Philippe Joseph Roule, âgée de cinquante-quatre ans, ménagère demeurant à Laifour, a reconnu pour être celui de sa fille Marie catherine Roule, tombée par accident dans la Meuse à Laifour le vingt mars dernier...



Article paru dans le bulletin n°27 d'Ardennes Généalogie, mars 2012